



Ainsi que nous vous l'avons signalé à plusieurs reprises, le dialogue social entre les organisations syndicales de l'Education Nationale et les représentants de l'Etat dans notre département se dégrade à vue d'œil. Consignes du pouvoir ou posture individuelle, le résultat est le même : les contacts sont réduits à la portion congrue.

Le Préfet Bidal, qui vient de partir, a siégé une seule fois en CDEN, en affichant impatience et mépris durant toute la réunion. Il n'a jamais accepté de recevoir l'intersyndicale de l'Education Nationale durant son séjour dans notre département, renvoyant au Secrétaire Général de la Préfecture le soin de nous rencontrer lors des demandes d'audience que nous lui avons adressées au cours de l'année et demie qu'il a passée à Tarbes. Il a reçu l'intersyndicale interprofessionnelle une seule fois : le 11 octobre 2011, malgré des demandes renouvelées.

Contrairement à ses prédécesseurs, l'Inspecteur d'Académie ne siège plus systématiquement en CAPD, instance qui concerne la gestion des personnels placés sous son autorité.

C'est une nouveauté dans notre département, alors que depuis son arrivée et lors des audiences qu'il accorde à vos représentants, il se déclare très attaché au dialogue social et au paritarisme.

Force est cependant de constater qu'entre les déclarations et les actes le fossé se creuse. Nous avons atteint un palier supplémentaire dernièrement.

En amont de la CAPD du 8 novembre, l'IA nous avait adressés 2 projets de circulaires qu'il souhaitait diffuser aux enseignants. Elles concernaient l'allègement de service sur l'APE pour les directeurs non déchargés et les autorisations d'absence. Nous devions lui retourner nos avis par écrit, ce que nous avons fait.

En toute bonne foi, nous pensions que ces points seraient discutés lors de la CAPD. Or, l'absence de l'IA le 8 novembre a coupé court à tout débat sur ces projets. Nous avons donc demandé au Secrétaire Général qu'ils soient reportés à la CAPD suivante, qui aurait dû se tenir en novembre.

Le 9 novembre, l'IA a adressé les deux circulaires aux écoles, sans aucune modification par rapport à ses écrits initiaux et sans passer par la case négociation.

L'intersyndicale du 1er degré lui a donc demandé une audience dont un des sujets était justement les modalités du dialogue social. Une nouvelle fois, il nous fait recevoir par le Secrétaire Général qui n'a aucun pouvoir décisionnaire sur toutes les questions que nous avons à débattre avec le chef de service qu'est l'IA.

L'intersyndicale du premier degré regrette ce mode de fonctionnement de l'IA, notamment en ce qu'il marque très clairement une forme de mépris et de désintérêt vis-à-vis des questions qui préoccupent les personnels. Et singulièrement dans un contexte où conditions de travail, salaires et pouvoir d'achat se dégradent, sans parler des atteintes statutaires qui s'accumulent. L'Inspecteur d'Académie aurait la possibilité d'améliorer certains points de tension et de difficulté, s'il le souhaitait.

Manifestement, il a fait d'autres choix, et ces choix vont durcir les relations.